

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 26, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703462ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703462ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1995). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 26(2), 373–396. <https://doi.org/10.7202/703462ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1995)

A — Aperçu général

Le Canada arraisonna le 9 mars un chalutier espagnol pêchant du flétan noir dans les eaux internationales au large de Terre-Neuve. Ce geste spectaculaire, qui souleva l'ire de l'Union européenne et de l'Espagne, propulsa à l'avant-plan de l'actualité le dossier complexe de la conservation des ressources halieutiques en droit international. Cet événement éclipsa presque les autres faits marquants du trimestre, dont la mission commerciale du premier ministre Chrétien en Amérique latine et le dépôt du nouvel énoncé de politique étrangère.

B — La politique étrangère canadienne

Le gouvernement a déposé le 7 février sa réponse aux recommandations faites en novembre dernier par le Comité parlementaire mixte spécial ainsi qu'un énoncé de politique étrangère intitulé : «Le Canada dans le monde¹». Il a été largement tenu compte dans cet énoncé des recommandations formulées par le Comité et la très grande majorité de celles-ci ont reçu un accueil favorable. Toutefois, le gouvernement devra composer avec des restrictions budgétaires, actuelles et futures, pour réaliser ses objectifs. À la lumière de cette contrainte, il a décidé d'axer sa politique étrangère autour de trois thèmes principaux : 1) la promotion de la prospérité économique et de l'emploi, 2) la sécurité du Canada grâce à un cadre mondial stable, et 3) la diffusion des valeurs et de la culture canadiennes.

* Chercheure à l'Institut québécois des hautes études internationales, Québec.

1. Gouvernement du Canada, *Réponse du gouvernement aux recommandations du Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada*, 7 février 1995, 104p. et *Le Canada dans le monde*, 7 février 1995, 57 p. ; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/7 et Déclaration no 95/8*, 7 février 1995.

Revue Études internationales, volume xxvi, n° 2, juin 1995

La promotion du commerce international, déjà illustrée par les récents voyages du Premier ministre en Asie et en Amérique latine, s'accroîtra avec une participation accrue des entreprises canadiennes et une diversification des marchés étrangers pour leurs produits et services, ce qui soutiendra la création d'emploi. L'énoncé confirme la place prédominante de l'Asie et de l'Amérique dans ce volet d'activité.

Sur les questions de sécurité, l'énoncé renvoie au *Livre blanc sur la défense* de 1994 et réaffirme l'attachement du Canada au renforcement de l'ONU et à une plus grande efficacité de celle-ci. De plus, le ministère des Affaires étrangères créera un Bureau des Enjeux globaux afin d'améliorer sa capacité à traiter des dossiers d'envergure mondiale tels que les migrations ou l'environnement.

Quant au Service extérieur canadien, il devra réduire les coûts de toutes ses activités, soit en rationalisant ses pratiques administratives, en réduisant son personnel ou en pratiquant la co-occupation de locaux avec d'autres pays.

L'axe culturel est l'élément le plus original de la nouvelle politique étrangère, ce thème n'ayant pas fait l'objet d'un tel traitement lors de la révision de 1986. Les affaires culturelles deviennent un «pilier» de la politique étrangère, et la promotion de la culture à l'étranger passera par une diffusion élargie des produits culturels et une augmentation des programmes de coopération en éducation supérieure et en formation.

L'énoncé intègre également une révision de la politique d'aide publique et de l'ACDI (lors du dernier examen, ce thème avait été traité séparément). L'ACDI aura un mandat clarifié et une plus grande coordination s'installera avec le ministère des Affaires étrangères. Six volets prioritaires ont été retenus dont les femmes et le développement, et des programmes plus efficaces auront pour cible un nombre restreint de pays. Quant à la possibilité de lier le commerce et le respect des droits humains, l'énoncé précise que les mesures bilatérales punitives prises unilatéralement sont peu efficaces. De ce fait, le Canada ne s'engagera dans cette voie que pour des cas exceptionnels et préférera travailler de concert avec la communauté internationale.

Par le dépôt de ces documents, l'étape principale de la révision de la politique étrangère canadienne est désormais complétée. Le suivi se fera, annuellement, grâce au Forum national sur les relations internationales et, périodiquement, grâce à des consultations informelles avec des parlementaires, des gens d'affaires et des fonctionnaires.

C — Les politiques de défense

1 — L'OTAN

Le voyage du Secrétaire général de l'OTAN, M. Willy Claes, aux États-Unis et au Canada s'est déroulé tel que prévu en dépit des pressions qui s'exerçaient alors sur M. Claes pour qu'il se retire de ses fonctions en attendant que l'enquête belge sur son éventuelle implication dans l'affaire Agusta soit terminée. Lors de ce séjour au Canada, les 1^{er}, 2 et 3 mars, M. Claes a discuté de l'évolution de l'Alliance, de l'élargissement de ses cadres et du rôle du Canada au sein de l'OTAN. Les dirigeants canadiens l'ont assuré que le contenu du budget fédéral n'affectera d'aucune manière l'engagement canadien à l'égard de l'Alliance².

L'élargissement de l'OTAN a également été au cœur de la visite du ministre tchèque des Affaires étrangères à Ottawa du 19 au 22 février. M. Zieleniec a alors demandé au Canada de soutenir son pays dans sa transition vers une économie de marché et une participation aux organismes occidentaux. La République tchèque, comme plusieurs membres de l'ex-Pacte de Varsovie, a posé sa candidature pour devenir membre de l'OTAN mais aucune décision n'a encore été arrêtée sur ce sujet délicat³.

2 — Les incidences du budget fédéral sur la défense

Le gouvernement réduira ses dépenses en matière de défense de \$2,8 milliards sur une période de quatre ans⁴. Ces coupures auront pour effet une rationalisation plus poussée des services de défense, ce qui se traduira notamment par la fermeture de deux bases (celles de Calgary et de Chilliwack), par la diminution des ressources affectées aux opérations de chasse (y compris la mise à la réforme des chasseurs CF-5) et par un allègement de la structure de commandement. Dans cette nouvelle structure militaire, les quartiers généraux de commandement des forces maritimes, terrestres et aériennes situés à Halifax, St-Hubert et Winnipeg seront éliminés et les tâches réparties entre le Quartier général de la Défense nationale et les niveaux inférieurs de commandement. Cela entraînera une réduction supplémentaire du nombre d'officiers supérieurs⁵. D'ici trois ans, on retrouvera un maximum de

2. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 38*, 28 février 1995; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 2 mars 1995, pp. A1-A9; *La Presse*, 2 mars 1995, p. C8; *The Toronto Star*, 4 mars 1995, p. A14.

3. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 30*, 16 février 1995; *The Globe and Mail*, 23 février 1995, p. A8.

4. Ministère de la Défense nationale, *Budget de la défense 1995*, février 1995 (comprend treize articles documentaires, quatre cartes, un communiqué et un texte explicatif).

5. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-95.009*, 2 mars 1995.

70 généraux et de 245 colonels comparativement au nombre actuel de 93 généraux et 295 colonels.

3 – Contrôle des armements et désarmement

Le Canada se préparait activement en prévision de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) qui se tiendra le trimestre prochain. Espérant voir reconduire sans condition ce traité pour une période illimitée, l'ambassadeur canadien au désarmement tentait de rallier une majorité de pays à sa position lors d'une réunion préparatoire à cette Conférence en janvier. Le ministre des Affaires étrangères faisait de même à l'occasion d'une déclaration marquant le 25^e anniversaire de l'entrée en vigueur du TNP⁶.

Par ailleurs, le Canada se réjouissait en mars de l'issue de la réunion de la Conférence sur le désarmement qui s'est tenue à Genève. Les participants ont alors décidé d'amorcer des négociations pour élaborer une Convention relative à l'interdiction de la production de matière fissile pour la fabrication d'armes nucléaires. Depuis plusieurs mois, le Canada et d'autres pays faisaient des représentations à cet égard⁷.

4 – Autres questions

Après des audiences contestées, la Commission fédérale d'évaluation environnementale chargée d'étudier les vols à basse altitude au Labrador donnait son aval en mars à l'augmentation des exercices militaires des F-18 au-dessus de cette région⁸. Le rapport de la commission signale toutefois l'absence d'études approfondies sur les effets à long terme de cette activité sur les écosystèmes naturels et propose en conséquence la création d'un Institut du Labrador au sein duquel les populations autochtones pourront être représentées.

Enfin, on s'inquiétait en fin de trimestre de l'usage que pourrait faire la Turquie des avions CF-5 que le Canada s'appête à lui vendre. L'opposition officielle demandait au gouvernement de s'assurer que ces avions ne serviraient pas aux bombardements de populations civiles kurdes⁹.

6. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 42*, 3 mars 1995; *The Ottawa Citizen*, 26 janvier 1995, p. A13.

7. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/21*, 24 mars 1995.

8. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 10 mars 1995, p. A4; *The Globe and Mail*, 3 mars 1995, p. A4.

9. *Le Devoir*, 31 mars 1995, p. A2.

D — Les politiques économiques et commerciales

1 — Le dépôt du budget fédéral

C'est dans un contexte d'instabilité du dollar canadien et d'inquiétude par rapport à la taille du déficit fédéral que le ministre des Finances, M. Paul Martin, a déposé le budget de son gouvernement, le 27 février. À titre d'exemple de ce climat, signalons que l'agence d'évaluation new-yorkaise Moody's avait annoncé quelques jours avant le dépôt du budget la mise sous surveillance négative — en vue d'une éventuelle décote — du statut d'emprunteur du Canada¹⁰.

De façon générale, le gouvernement canadien choisissait de couper dans ses dépenses notamment les transferts aux provinces, la défense (cf. section C-2), l'aide internationale (cf. section F) et la fonction publique. L'actuel déficit de \$37,9 milliards serait ainsi ramené à \$32,7 milliards en 1995-1996 et à \$24,3 milliards en 1996-1997. Les marchés internationaux semblaient réagir favorablement à ce budget et le dollar canadien gagnait plus de 30 centièmes de point après l'annonce des mesures contenues dans ce document¹¹.

2 — La libéralisation des échanges

Lors d'un discours devant l'Institut de stratégie économique et la section américaine du Conseil économique du bassin pacifique, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, s'interrogeait en mars sur la façon dont se transformeront les blocs économiques régionaux actuels¹². Il s'inquiétait de l'exclusivisme inhérent de tels blocs, de l'isolement économique de l'Europe et des «début peu prometteurs» de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) dont le choix d'un premier directeur général a révélé «la persistance du désaccord entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie». Si, pour l'instant, il est «irréaliste» de penser que «les grandes économies mondiales accepteraient de se lancer avec enthousiasme et confiance dans un libre-échange universel», il faut dès à présent trouver des moyens pour jeter des ponts entre les blocs. C'est pourquoi le Canada, a-t-il annoncé, invite l'Union européenne à envisager le libre-échange avec les pays de l'ALENA et former avec eux une zone de libre-échange transatlantique. Ainsi, a-t-il conclu, nous parviendrons à un accord global qui joindra tous les blocs, une «OMC-plus», qui éliminera «la mentalité antagoniste associée aux blocs régionaux».

10. Finances Canada, *Communiqué no 95-015*, 16 février 1995; *The Globe and Mail*, 17 février 1995, pp. A1-A9; Jean DION, *Le Devoir*, 17 février 1995, pp. A1-A12.

11. Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 28 février 1995, pp. A1-A4; Jean DION, *Le Devoir*, 28 février 1995, pp. A1-A10.

12. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/22*, 29 mars 1995; Marie TISON, *Le Devoir*, 30 mars 1995, p. B3.

E — Les politiques d'immigration

Consécutivement au dépôt du budget fédéral, des frais de dossier de \$975 seront dorénavant demandés à tout immigrant adulte qui soumet une demande de résidence permanente au Canada. Ces frais, pour lesquels il sera possible d'obtenir un prêt, seront remboursés aux personnes dont la demande sera rejetée. En outre, les frais imposés pour l'obtention du droit à la citoyenneté seront majorés et un nouveau système de parrainage sera élaboré de manière à exiger des garanties sur le soutien financier des parraineurs. Ces nouvelles mesures soulevèrent l'inquiétude des milieux concernés et des partis de l'opposition qui tentèrent sans succès d'infléchir la décision du ministre¹³.

F — Les politiques d'aide au développement

L'aide publique au développement n'était pas épargnée par le budget Martin. Le budget fédéral prévoit réduire de 21 % ce secteur d'activité au cours des trois prochaines années. Ainsi, l'engagement de faire passer à 0,7 % le ratio d'aide publique au développement par rapport au produit national brut ne sera pas atteint en raison de la situation financière. Le ratio actuel de 0,4 % régressera plutôt à 0,3 % en 1997-1998. De façon générale, les réductions toucheraient non seulement l'administration de l'ACDI mais aussi les montants versés aux institutions financières internationales et les programmes de partenariat. Par exemple, le programme de participation du public canadien subira des coupures de \$11 millions par le biais de l'élimination des subventions à près de 80 organismes locaux œuvrant dans une optique de sensibilisation du public canadien à la solidarité internationale¹⁴.

G — Rencontres et organisations internationales

1 — L'ONU

Le Canada entreprenait en janvier son étude sur l'amélioration de la capacité d'intervention rapide de l'ONU dans le domaine des opérations de paix¹⁵. Un Groupe directeur, formé de hauts fonctionnaires et d'officiers supérieurs, supervisera cette étude qui bénéficiera aussi de l'appui d'un Groupe consultatif international coprésidé par MM. Brian Urquhart et J.C. Polanyi. Deux réunions d'experts canadiens eurent lieu ce trimestre tandis qu'une troisième, d'envergure internationale, sera organisée en avril en marge d'une réunion du Groupe consultatif. L'ensemble de ces discussions privées sera

13. *Le Devoir*, 31 mars 1995, p. A2; Lila SARICK, *The Globe and Mail*, 1^{er} mars 1995, p. A6; *Le Devoir*, 28 février 1995, p. A4.

14. *Le Devoir*, 28 février 1995, p. A4; *The Globe and Mail*, 28 février 1995, p. A8; *The Globe and Mail*, 1^{er} mars 1995, p. A5; *Le Devoir*, 29 mars 1995, p. A2.

15. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 1*, 4 janvier 1995 et *Communiqué no 12*, 23 janvier 1995.

intégré au rapport final dont le dépôt est prévu pour la prochaine Assemblée générale de l'ONU.

La 51^e séance de la Commission des droits de l'homme se déroulait à Genève du 30 janvier au 10 mars. M. Léonard Legault, ambassadeur canadien auprès du St-Siège, dirigeait la délégation canadienne tout au long de cette session à laquelle se joignait, le 10 février, la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique). Mme Stewart prit alors la parole devant les membres de la Commission à qui elle rappelait «l'apport capital» de la Commission en matière de détection précoce des conflits¹⁶. Soucieux de voir la Commission s'acquitter de cette tâche, le Canada recommandait plusieurs mesures dont un meilleur suivi des recommandations des rapporteurs, une collaboration plus étroite avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et une extension du nombre de semaines durant lesquelles la Commission siège. L'actuel calendrier de six semaines est jugé insuffisant par le Canada eu égard à l'ampleur des travaux. De plus, le Canada entendait participer à l'élaboration de résolutions sur l'intégration des droits des femmes, sur la violence qui leur est faite ainsi que sur les droits des peuples autochtones.

Les travaux de la Commission terminés, le Haut-Commissaire pour les droits de l'homme se rendait au Canada, du 20 au 25 mars, pour approfondir les thèmes de la diplomatie préventive et des liens existants entre droits humains, développement et maintien de la paix¹⁷.

2 – La Francophonie

Un consensus sur l'avenir institutionnel de la Francophonie a été entériné par la Conférence ministérielle de la Francophonie qui a tenu à Paris, le 30 mars, une session extraordinaire sur ce sujet. Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, participait à cette réunion. Le texte adopté porte notamment sur le choix des programmes de coopération multilatérale et sur le rôle politique du Conseil permanent de la Francophonie dont le président deviendra le porte-parole politique de la Francophonie. Jusqu'à présent, le président du CPF était chargé de veiller à la préparation des Sommets. Ottawa aurait préféré que fût attribué un rôle politique au Secrétaire général de l'ACCT tandis que la France proposait la création d'un Secrétariat général permanent de la Francophonie. Les orientations dégagées lors de cette réunion devront être entérinées lors du Sommet de décembre¹⁸.

16. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/9*, 10 février 1995, *Communiqué no 10*, 16 janvier 1995, *Communiqué no 24*, 9 février 1995 ; voir aussi Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/1*, 17 janvier 1995.

17. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 54*, 17 mars 1995.

18. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 60*, 28 mars 1995 ; *Le Monde*, 2-3 avril 1995, p. 5 ; Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 30 mars 1995.

3 – Le G7, le FMI et la Banque mondiale

La préparation du prochain Sommet du G7 qui aura lieu en juin à Halifax mobilisait de plus en plus l'attention des responsables canadiens. En février, le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, réunissait à Toronto ses homologues et les gouverneurs des banques centrales du G7¹⁹. Outre l'agenda d'Halifax, il fut aussi question de la dévaluation du peso mexicain et de la faiblesse du dollar canadien. Pour sa part, le premier ministre Chrétien s'intéresse particulièrement à ce dossier et entend faire de la réforme des institutions internationales un point majeur du Sommet de juin. Le 20 mars, M. Chrétien a reçu à Ottawa des experts de cette question puis, le 23 mars, il a eu un déjeuner de travail privé à Washington avec le Directeur du FMI et le Président de la Banque mondiale²⁰. Le Canada désire lancer le plus tôt possible les discussions sur la réforme des institutions financières internationales afin de permettre la tenue d'un débat plus approfondi à Halifax.

Par ailleurs, les sept grands pays industrialisés se sont retrouvés à Bruxelles, les 25 et 26 février, pour un sommet spécialisé du G7 consacré aux autoroutes de l'information²¹. Le Canada y était représenté par son ministre de l'Industrie, M. John Manley, et son ministre du Patrimoine, M. Michel Dupuy. Cette réunion s'est achevée par un accord sur l'adoption de huit principes qui permettront un développement harmonieux de tels réseaux. Parmi ces principes, notons l'interconnexion des réseaux, l'égalité d'accès aux citoyens et la diversité des contenus, y compris la diversité culturelle et linguistique, ce dernier thème préoccupant particulièrement le Canada. Onze projets pilotes seront également lancés. Le Canada participera à ceux sur l'interopérabilité des réseaux à hauts débits, sur l'échange d'information gouvernementale par ordinateur ainsi que ceux reliés à l'échange de données sur les situations d'urgence et à l'information maritime.

4 – L'OEA

Lors d'une réunion du Conseil permanent de l'Organisation des États américains, le 30 janvier, le Canada exhortait le Pérou et l'Équateur à mettre fin au conflit frontalier qui les oppose et appuyait les efforts de médiation de l'Argentine, du Brésil, du Chili et des États-Unis dans ce dossier²². Deux semaines plus tard, Ottawa devait accueillir le Secrétaire général de l'OEA,

19. *Le Devoir*, 3 février 1995, p. A7 et 4-5 février 1995, p. B1 ; *The Globe and Mail*, 3 février 1995, p. B3 et 6 février 1995, pp. B1-B2.

20. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 14 mars 1995 ; Marie TISON, *Le Devoir*, 24 mars 1995, p. A2 ; *The Globe and Mail*, 18 mars 1995, p. A4.

21. Madelaine DROHAN et Laurence SURTEES, *The Globe and Mail*, 24 février 1995, pp. B1-B5 et *The Globe and Mail*, 27 février 1995, p. B9 ; *Le Monde*, 25 février 1995, pp. 1 et 17 et 28 février 1995, pp. 1-3.

22. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 17*, 30 janvier 1995.

M. César Gaviria, pour une visite d'une journée. Cette question, de même que celle de la coopération commerciale, universitaire et culturelle avec l'Amérique latine et les Antilles, figuraient au nombre des sujets à l'ordre du jour²³.

5 – L'OMC

Trois mois après l'échéance fixée, la communauté internationale arrêta finalement son choix sur le candidat européen, l'Italien Renato Ruggiero, pour le poste de Directeur général de l'OMC (Organisation mondiale du commerce)²⁴. Cette décision a été prise après le retrait du candidat supporté par les États-Unis et le Canada, l'ex-président mexicain, M. Carlos Salinas de Gortari. M. Ruggiero sera en poste pour un mandat non renouvelable de quatre ans débutant le 1^{er} mai. Par ailleurs, le Canada exerçait pour la première fois les droits que lui confère l'OMC en avisant en février l'Union européenne de son intention de retirer des concessions tarifaires sur divers produits dont l'exportation intéresse l'UE. Le Canada espère obtenir une compensation permanente consécutive à l'accession de trois nouveaux membres à l'Union européenne²⁵.

6 – L'OSCE

Le 20 mars s'ouvrait à Paris la Conférence sur la stabilité en Europe. Un pacte de stabilité était alors adopté par les 52 pays membres de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Dans une déclaration en 15 points, les membres s'engagent à œuvrer pour une Europe dans laquelle les États développeront des relations de bon voisinage et où seront respectés les droits des minorités. En annexe de ce texte a été déposée une liste d'une centaine d'accord régionaux et bilatéraux. Le suivi de la Conférence sera confié à l'OSCE²⁶.

7 – Le Sommet mondial pour le développement social

Les délégués de 184 pays, qui se sont réunis à Copenhague pour le premier sommet mondial sur le développement social, ont mis au point le 10 mars une déclaration en dix points qui fut approuvée par les 121 chefs d'État et de gouvernement venus se joindre à eux pour la conclusion du Sommet. Ces engagements, qui ne revêtent aucun caractère contraignant, prévoient par exemple que les pays donateurs devront consacrer 20 % de leur aide au développement social tandis que les pays bénéficiaires affecteront 20 % de leur budget national à satisfaire les besoins fondamentaux de leur

23. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 28*, 16 février 1995.

24. *The Globe and Mail*, 24 mars 1995, p. B5; *Le Devoir*, 25-26 mars 1995, p. B4.

25. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 32*, 21 février 1995; Barrie McKENNA, *The Globe and Mail*, 23 février 1995, p. B3.

26. *Le Monde*, 22 mars 1995, p. 4; *The Globe and Mail*, 21 mars 1995, p. A2.

population. Lors de ce Sommet, le Canada par l'intermédiaire de son ministre des Ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, s'est positionné en faveur de la proposition 20/20 et d'un système de taxation sur les changements sociaux provoqués par l'introduction de nouvelles technologies²⁷.

H — Les relations canado-américaines

1 — La visite du président Clinton au Canada

Les Premiers ministres canadiens et les Présidents américains ayant l'habitude de se rencontrer sur une base régulière, la visite du président Clinton au Canada, ce trimestre, mit fin à une longue période sans rencontres au sommet entre leaders canadiens et américains. Avant cette période, MM. Clinton et Chrétien ne s'étaient vus que dans le cadre de rencontres multilatérales.

M. Chrétien a reçu à Ottawa son homologue et trois de ses collaborateurs, les 23 et 24 février²⁸. Cette rencontre fut encore une fois l'occasion de souligner la relation de confiance et d'amitié entre les deux pays, «la plus remarquable des relations» a même déclaré M. Clinton lors d'un discours devant la Chambre des communes²⁹. Le Président américain a également témoigné de la préférence traditionnelle des États-Unis pour un Canada uni tout en considérant le débat sur l'unité canadienne comme une question de politique interne.

En mettant l'accent sur l'amitié qui unit les deux pays, on relégua au second plan les différends commerciaux. Si l'on fit un suivi des principaux dossiers économiques litigieux (blé, sucre, industries culturelles, produits laitiers...), aucune déclaration ne fut émise à ce sujet. Quant au projet de taxe frontalière pour les Canadiens et les Mexicains entrant aux États-Unis, une pomme de discorde potentielle, il fut abandonné la veille de l'arrivée de M. Clinton³⁰. Rappelons que ce projet présenté dans le cadre du budget présidentiel prévoyait exiger de toute personne entrant par voie de terre aux États-Unis des tarifs de \$3,00 us par véhicule et \$1,50 us par piéton.

27. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 40*, 2 mars 1995 et *Déclaration no 95/4*, 9 mars 1995; Paul KNOX, *The Globe and Mail*, 6 mars 1995, p. A8, 7 mars 1995, p. A9, 11 mars 1995, p. A8 et 10 mars 1995, pp. A1-A8; *Le Monde*, 12-13 mars 1995, p. 2.

28. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 janvier 1995; *Le Devoir*, 7-8 janvier 1995, p. A4 et 20 février 1995, p. A3; Barrie MCKENNA, *The Globe and Mail*, 24 février 1995, p. B5.

29. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 février 1995; Jeff SALLOT et Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 24 février 1995, pp. A1-A3; Jean DION, *Le Devoir*, 24 février 1995, pp. A1-A10; *La Presse*, 24 février 1995, p. A1.

30. Marie TISON, *Le Devoir*, 7 février 1995, pp. A1-A8 et 8 février 1995, p. A2; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 4 février 1995, p. A4 et 9 février 1995, p. A1; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 23 février 1995, pp. A1-A14.

Enfin, la visite de M. Clinton a aussi été l'occasion de signer officiellement l'entente de libéralisation sur les échanges aériens intervenue en décembre dernier, une cérémonie qui a clos de façon définitive ce chapitre des relations canado-américaines marqué par trois ans de négociations ardues³¹. On annonça aussi la négociation d'un accord sur la gestion conjointe de la frontière entre les deux pays. Parmi les thèmes à négocier, notons le partage de la responsabilité en ce qui concerne les demandeurs d'asile et une rationalisation du traitement des marchandises commerciales³². Un tel accord pourrait être signé d'ici un an.

2 – Les relations commerciales

Les premiers signes d'une nouvelle dispute commerciale apparurent, ce trimestre. Dans un premier temps, le Canada a demandé en février des consultations dans le cadre de l'ALENA concernant les restrictions apportées par les États-Unis sur ses exportations de sucre³³. Dans un second temps, Revenu Canada a débuté en mars une enquête afin de déterminer si le sucre étranger importé au Canada faisait l'objet de subventions déloyales, ce qui, dans l'affirmative, signifiera l'imposition de droits compensatoires³⁴. Les exportations de sucre américain, environ 23 % de la consommation canadienne, sont directement touchées par cette enquête de même que les exportations de ce produit en provenance du Danemark, d'Allemagne, de Hollande, de Grande-Bretagne et de Corée.

1 — Le Canada et l'espace européen

1 – L'Union européenne, l'Espagne et la surpêche

Le 1^{er} février, l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest) décidait de faire passer de 60 000 à 27 000 tonnes le total des prises de turbot (flétan noir ou du Groenland) dans la zone située au-delà de la limite de 200 milles des eaux canadiennes connue sous le nom de «Queue et Nez» des Grands Bancs³⁵. L'attribution des quotas réduisait à 3 400 tonnes, ou 12 % des prises totales, la part de l'Union européenne, qui en réclamait 75 %, tandis que le Canada obtenait 60 % des captures. L'UE contesta cette distribution des

31. *The Globe and Mail*, 21 février 1995, p. B7, 24 février 1995, pp. A1-A3 et 25 février 1995, pp. A1-A4; *Le Devoir*, 25-26 février 1995, p. B3.

32. Gouvernement du Canada, Immigration, *Communiqué*, 24 février 1995; Lila SARICK, *The Globe and Mail*, 21 mars 1995, p. A5; *The Globe and Mail*, 14 février 1995, p. A4; *Le Devoir*, 14 février 1995, p. A5.

33. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 25*, 10 février 1995.

34. *Le Devoir*, 17 mars 1995, p. A8.

35. Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 2 février 1995, p. A5.

quotas et annonça qu'elle fixerait unilatéralement à 69 % sa part des captures³⁶. À Ottawa, le ministre des Pêches, M. Brian Tobin, réagissait vivement à cette annonce et réitérait son intention d'utiliser la loi canadienne adoptée l'an dernier pour arraisonner tous les bateaux menaçant la conservation de cette espèce.

Au début de mars, après avoir vu son offre de moratoire rejetée³⁷ et constaté la présence de navires européens³⁸, le gouvernement canadien décidait de passer à l'action et dépêchait dans la zone contestée des navires de patrouille³⁹. Les 15 pays de l'UE dénonçaient le comportement canadien qui, considèrent-ils, enfreint les règles du droit international de la mer. Le 9 mars, un chalutier espagnol, l'*Estai*, était intercepté et son capitaine accusé de pêche illégale⁴⁰. Devant cet acte de «piraterie organisée», l'UE tint une réunion d'urgence et décida de représailles en reportant à une date indéterminée la signature d'un accord de coopération avec le Canada. Pour sa part, l'Espagne exigeait le relâchement immédiat et sans condition de l'*Estai* et dépêchait sur les lieux des navires de patrouille armés. Madrid imposait aussi des visas aux touristes canadiens et saisissait le Tribunal international de justice de La Haye de la question⁴¹.

Dans les jours suivants, une escalade verbale s'ensuivit entre les deux parties. Ottawa accusa les pêcheurs espagnols d'utiliser des filets non conformes, de capturer de jeunes poissons ou de falsifier les livres de bord⁴². Ces faits furent démentis par l'UE après que l'*Estai*, libéré après le versement d'une caution, fut retourné en Europe et fit l'objet d'une inspection. La libération du navire débloqua quelque peu la situation et des négociations purent être entreprises à Bruxelles. On examina la possibilité de régler ce conflit dans le cadre de l'OPANO et de procéder à une redistribution des quotas, mais aucun progrès significatif ne fut enregistré, les deux parties maintenant fermement leur position⁴³. Pendant ce temps, les navires étrangers reprirent leurs activités

36. Eoin KENNY, *The Globe and Mail*, 16 février 1995, pp. A1-A2; *Le Soleil*, 16 février 1995, p. B11; *Le Devoir*, 3 mars 1995, p. A4; *The Globe and Mail*, 3 mars 1995, p. A5; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 41*, 2 mars 1995.

37. *Le Soleil*, 8 mars 1995, p. A8.

38. Kevin COX, *The Globe and Mail*, 24 février 1995, p. A4.

39. *Le Devoir*, 7 mars 1995, pp. A1-A8; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 7 mars 1995, pp. A1-A4; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 48*, 9 mars 1995.

40. Jean DION, *Le Devoir*, 10 mars 1995, pp. A1-A2; Jeff SALLOT et Kevin COX, *The Globe and Mail*, 10 mars 1995, pp. A1-A7 et 11 mars 1995, pp. A1-A3.

41. *Le Devoir*, 11-12 mars 1995, p. A5, 13 mars 1995, pp. A1-A8, 14 mars 1995, pp. A1-A8 et 15 mars 1995, pp. A1-A10; *The Globe and Mail*, 13 mars 1995, p. A4 et 14 mars 1995, p. A6; *La Presse*, 14 mars 1995, p. A1.

42. Edward GREENSPON, *The Globe and Mail*, 14 mars 1995, pp. A1-A6, 15 mars 1995, pp. A1-A4 et 16 mars 1995, pp. A1-A4; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 1^{er} avril 1995, pp. A1-A3.

43. *Le Devoir*, 16 mars 1995, p. A4, 17 mars 1995, p. A2, 18-19 mars 1995, p. A4; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 57*, 18 mars 1995; *The Globe and Mail*, 18 mars 1995, pp. A1-A6.

de pêche et le Canada tenta d'arraisonner ceux-ci ou de couper leurs filets⁴⁴. Les négociations faillirent de nouveau être brisées.

Le conflit se transporta le 27 mars aux Nations Unies où la Conférence pour la gestion des stocks de poissons chevauchants ouvrait, pour une nouvelle session, ses travaux. Le ministre Tobin associa alors la surpêche espagnole à de «la folie écologique» et dévoila aux médias étrangers le filet aux mailles étroites de l'*Estai*. La Commissaire aux Pêches de l'Union européenne, Mme Emma Bonino, reprocha pour sa part au Canada de prendre l'Europe pour le «bouc émissaire» de ses propres erreurs de conservation⁴⁵. Malgré ces déclarations, les négociations se poursuivirent à Bruxelles mais aucune entente n'avait pu être trouvée avant la fin du trimestre.

2 – Le Kazakhstan

M. Akezhan Kazhegeldin, le Premier ministre du Kazakhstan, plusieurs de ses ministres et une trentaine de gens d'affaires, effectuaient une première visite officielle au Canada du 27 au 31 mars. Plusieurs accords furent signés pour marquer le début de cette nouvelle relation. D'abord, une déclaration de principes établira le fondement des relations présentes et futures entre les deux pays puis un accord de commerce facilitera les échanges commerciaux. Deux mémorandums, l'un portant sur la double imposition et l'autre sur la protection des investissements étrangers, et une assistance technique de \$1,1 million permettront par la suite le développement de relations plus solides. De plus, la signature de trois protocoles commerciaux confirmait l'intérêt des compagnies canadiennes pour le secteur minier et pétrolier kazakh⁴⁶.

3 – La Norvège

À l'occasion d'un arrêt à Oslo lors d'un séjour en Europe, en janvier, le ministre canadien des Pêches signe avec les autorités norvégiennes un accord sur la protection des stocks de poissons hauturiers. L'accord autorise l'inspection et l'arrestation réciproque de leurs bateaux soupçonnés de pratiquer une pêche illégale à l'extérieur de la zone des 200 milles marins⁴⁷.

D'autre part, la ministre du Commerce et du Transport maritime de la Norvège, Mme Grete Knudsen, devait visiter le Canada, les 16 et 17 février⁴⁸.

44. *The Globe and Mail*, 22 mars 1995, pp. A1-A2 et 23 mars 1995, pp. A1-A4; *Le Devoir*, 23 mars 1995, p. A4, pêche; *The Globe and Mail*, 24 mars 1995, p. A4; *Le Devoir*, 27 mars 1995, p. A2; *The Globe and Mail*, 27 mars 1995, pp. A1-A2 et 28 mars 1995, pp. A1-A6.

45. *The Globe and Mail*, 20 mars 1995, p. A5, 29 mars 1995, pp. A1-A6 et 30 mars 1995, p. A4.

46. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 22 mars 1995; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 61*, 29 mars 1995.

47. *Le Devoir*, 10 janvier 1995, p. A4; *The Globe and Mail*, 7 janvier 1995, p. A2.

48. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 29*, 16 février 1995.

Les discussions portaient sur le renforcement des liens économiques et le resserrement de la coopération entre les deux pays au sein de diverses instances internationales.

4 – La Russie

En janvier, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères du Canada écrivirent à leurs homologues russes pour leur faire part de l'inquiétude canadienne face à la situation en Tchétchénie, une république du Caucase assiégée par les forces russes depuis le 11 décembre⁴⁹. En mars, le conflit était pratiquement réglé sur le plan militaire et la résistance tchétchène décimée. Le Canada versait une aide humanitaire d'urgence de \$2,5 millions aux quelque 400 000 victimes du conflit⁵⁰.

5 – Le conflit en ex-Yougoslavie

Le sort de la FORPRONU en Croatie a été incertain tout au long du trimestre. Dès janvier, le Président croate avait informé les membres du Conseil de sécurité de l'ONU de la décision de Zagreb de ne pas prolonger le mandat de la FORPRONU sur son territoire au-delà du 31 mars, date d'expiration du mandat de la FORPRONU dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie. Cette décision força les pays participants à cette mission – dont le Canada – à planifier un retrait militaire des Casques bleus. Cette décision était qualifiée de «grave erreur» par le gouvernement canadien qui y voyait un risque de reprise des hostilités. Les dirigeants canadiens exposèrent cette position, en février, à une délégation de députés croates de passage au pays⁵¹.

Un compromis diplomatique était finalement trouvé et, le 31 mars, le Conseil de sécurité adopta les résolutions no 981, 982 et 983 qui restructurent la FORPRONU en trois forces distinctes, une pour la Croatie, une pour la Bosnie et une pour la Macédoine. La force en Bosnie garde le nom actuel de FORPRONU, celle de la Macédoine prendra le nom de FORDÉPRÉNU, (Force de déploiement préventif des Nations Unies) tandis que la force en Croatie, après des semaines de débats, sera désignée sous le sigle de ONURC (Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance)⁵².

C'est dans ce contexte que le Canada devait, lui aussi, décider du renouvellement de son mandat en ex-Yougoslavie qui venait à échéance le 31 mars.

49. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 3*, 6 janvier 1995.

50. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 55*, 17 mars 1995.

51. *Le Monde*, 13 janvier 1995, p. 3; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 13 janvier 1995, pp. A1-A7 et 21 février 1995, p. A1; voir aussi Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/16*, 14 mars 1995.

52. *Le Monde*, 2-3 avril 1995, p. 3.

Le gouvernement consultait les députés le 29 mars lors d'un débat spécial. Le Bloc québécois donna alors un appui réticent au maintien des troupes canadiennes tandis que le Parti réformiste réclama leur rapatriement. Le gouvernement opta en définitive pour une nouvelle contribution de six mois⁵³. Les troupes de relève arrivèrent les jours suivants.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 — La tournée latino-américaine du Premier ministre

Rappelons-le, l'Amérique latine représente avec l'Asie l'une des priorités du gouvernement libéral pour l'expansion du commerce canadien, et le Premier ministre réitérait l'expérience de la mission commerciale en Asie du trimestre dernier en accompagnant sur le terrain une imposante délégation de gens d'affaires. Quelque 250 gens d'affaires représentant 195 compagnies séjournèrent avec M. Chrétien et son ministre du Commerce international au Chili, en Argentine et au Brésil. De brèves escales à Trinité et Tobago, en Uruguay et au Costa Rica complétaient l'itinéraire de onze jours du Premier ministre en sol latino-américain⁵⁴.

La tournée de M. Chrétien débutait le 19 janvier à Port of Spain, capitale de Trinité et Tobago, où le Premier ministre s'entretint avec son vis-à-vis, M. Patrick Manning. Il fut notamment question de l'élimination des visas de séjour imposés en 1988 par le gouvernement canadien aux citoyens de cette île et de l'augmentation des investissements canadiens qui ne totalisaient que \$38 millions l'an dernier⁵⁵.

Le même désir de revitalisation des échanges commerciaux animait M. Chrétien lors de son passage en Uruguay puisque les exportations canadiennes vers ce pays ont chuté à \$25 millions l'an dernier après avoir connu une hausse en 1992 et 1993. De plus, la capitale de l'Uruguay accueille le siège de MERCOSUR, une zone de libre-échange créée le 1^{er} janvier 1995 par le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Le Premier ministre a confirmé au Président uruguayen, M. Luis Alberto Lacalle, le vif intérêt du Canada pour le MERCOSUR qui est appelé à s'unir à l'ALENA pour former une vaste zone de libre-échange d'ici quelques années⁵⁶. Le lendemain, en Argentine, M. Chrétien proposa au président Menem que des représentants de pays membres de

53. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 62*, 30 mars 1995 ; Jean DION, *Le Devoir*, 31 mars 1995, p. A9 ; voir aussi Paul KORING, *The Globe and Mail*, 9 février 1995, p. A10.

54. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 janvier 1995 ; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 19 janvier 1995, p. A11 ; *Le Devoir*, 18 janvier 1994, p. A10.

55. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 20 janvier 1995, p. A4.

56. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 21 janvier 1995, p. B3.

l'ALENA, du MERCOSUR et de l'OEA collaborent afin de déterminer la meilleure façon d'intégrer ces deux accords commerciaux⁵⁷.

C'est en Argentine que les gens d'affaires se joignirent à M. Chrétien et ils conclurent plusieurs transactions commerciales puisque 33 entreprises paraphèrent des contrats d'une valeur totale de \$196 millions et des accords de principe d'une valeur de \$198 millions⁵⁸. Le Canada et l'Argentine signèrent également trois protocoles d'entente sur la coopération dans les domaines de la géoscience, de l'énergie nucléaire et des minéraux ainsi qu'un quatrième instituant des consultations politiques régulières de haut niveau⁵⁹.

À l'instar de l'Argentine, le Chili, l'étape suivante de ce voyage, généra de nombreuses transactions financières. Des contrats d'une valeur de \$918 millions et des accords de principe d'une valeur de \$846 millions y furent signés, ce qui, aux dires du Premier ministre canadien «catapulte les relations commerciales déjà excellentes avec le Chili dans une toute nouvelle dimension⁶⁰». Les entreprises impliquées dans ces transactions représentent un vaste éventail de secteurs industriels et technologiques dont le secteur minier et celui de l'énergie. Là encore, le passage de M. Chrétien coïncida avec la signature d'accords bilatéraux dont un échange de notes établissant une Commission permanente binationale Canada-Chili. A ces accords s'ajoutent cinq ententes académiques entre des universités chiliennes et canadiennes et un accord institutionnel de \$4,35 millions impliquant l'ACDI et le Centre de recherches économiques pour l'Amérique latine⁶¹.

Le Brésil, le cinquième pays visité par M. Chrétien, n'avait pas accueilli un Premier ministre canadien depuis quatorze ans, une absence «trop longue pour de bons amis» a déclaré le leader canadien au président Cardoso lors d'un déjeuner offert en son honneur⁶². MM. Chrétien et Cardoso établirent les bases d'une relation renouvelée en signant trois accords de gouvernement à gouvernement et deux protocoles d'entente dont les thèmes varient de l'extradition à la création d'un comité mixte sur le commerce⁶³. Les relations économiques avec le Brésil prirent elles aussi un nouvel élan grâce à l'annonce de 39 contrats et ententes de principes totalisant environ \$602 millions, ce qui aura pour effet de maintenir le Brésil au rang de premier partenaire commercial du Canada en Amérique latine⁶⁴.

57. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 janvier 1995.

58. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 janvier 1995; Clyde GRAHAM, *Le Devoir*, 25 janvier 1995, p. B3; *Le Soleil*, 24 janvier 1995, p. A1.

59. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 janvier 1995.

60. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 25 janvier 1995; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 26 janvier 1995, p. B6.

61. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 26 janvier 1995.

62. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 janvier 1995.

63. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 janvier 1995.

64. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 30 janvier 1995, pp. B1 et B4.

Lors de la dernière étape de ce voyage, le Premier ministre s'arrêtait au Costa Rica pour une rencontre multilatérale spéciale réunissant les leaders des sept pays de l'Amérique centrale : le Costa Rica, le Honduras, le Guatemala, le Nicaragua, El Salvador, le Panama et le Belize⁶⁵. À ce mini-sommet consacré à la libéralisation des échanges commerciaux dans l'hémisphère, M. Chrétien a fait savoir à ses interlocuteurs que le Canada pourrait fournir un appui technique pour les aider à apporter les modifications nécessaires à leurs économies et préparer leur demande d'adhésion à l'ALENA. Toutefois, a-t-il précisé, aucune demande ne pourra faire l'objet d'un statut spécial conférant une admission rapide puisque les postulants devront nécessairement satisfaire aux mêmes normes imposées au Chili. En effet, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont convenu que les règles appliquées au Chili constitueront la norme pour d'éventuelles admissions. Les pays présents à ce mini-sommet craignaient d'être désavantagés par rapport à leurs voisins du continent et espéraient qu'un statut spécial pourrait leur permettre de participer aux zones de libre-échange avant d'avoir complété leurs réformes économiques.

2 – Cuba

Pour marquer le 50^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et Cuba, le chef de la diplomatie cubaine, M. Roberto Robaina Gonzalez, effectua une visite de travail du 19 au 24 mars. Il rencontra son homologue ainsi que le ministre du Commerce international et la secrétaire d'État pour l'Amérique latine pour discuter de dossiers commerciaux, de coopération et de développement démocratique. Cette visite attira l'attention de certains membres du Congrès américain qui, favorables à l'embargo contre Cuba, critiquèrent le comportement canadien⁶⁶.

3 – Haïti

À la mi-mars débutait le déploiement de la MINUHA, la Mission des Nations Unies en Haïti. Dans un premier temps, un contingent de quelque 90 soldats canadiens, comprenant un escadron de huit hélicoptères et une escadrille de transport lourd, arrivait sur les lieux. Les rangs de ce contingent se gonfleront graduellement pour atteindre le nombre de 600 soldats et des 100 membres de la GRC promis par le Canada. La transition avec la force multinationale sous contrôle américain s'effectuait le 31 mars⁶⁷.

65. *Le Devoir*, 31 janvier 1995, p. A4; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 31 janvier 1995, p. B5.

66. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 56*, 17 mars 1995; *Le Devoir*, 20 mars 1995, p. A5.

67. *La Presse*, 15 mars 1995, p. A8; *The Globe and Mail*, 21 mars 1995, p. A8; *The Ottawa Citizen*, 13 janvier 1995, p. D11.

4 – Le Mexique

M. José Angel Gurria, le ministre des Affaires étrangères du Mexique, était de passage au Canada à la mi-janvier pour expliquer à des représentants du milieu des banques et de l'investissement le train de mesures économiques prises par son gouvernement pour stabiliser la devise mexicaine. M. Gurria rencontrait aussi le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, qui se déclara satisfait de la réaction mexicaine pour résoudre cette crise financière. En conséquence, le Canada ne sera pas tenu de renforcer sa ligne de crédit au Mexique⁶⁸.

K — Le Canada et le Moyen-Orient

1 – La visite de M. Ouellet au Liban et au Koweït

Du 25 au 28 janvier, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, effectuait une visite officielle au Liban et au Koweït. À Beyrouth, il rejoignait une délégation de gens d'affaires intéressés par les nombreuses possibilités commerciales offertes par la reconstruction de ce pays et procédait à la réouverture de l'ambassade canadienne⁶⁹. L'ambassade aura un effectif de quatre personnes et sera dirigée par M. Daniel Marchand dont les fonctions débiteront au printemps. De plus, le passage de M. Ouellet au Liban coïncida avec l'annonce d'une contribution de \$770 000 pour la réforme de l'administration publique et de \$4,8 millions au ministère des Finances libanais pour une réforme de la fiscalité et l'amélioration de son système de perception des impôts⁷⁰.

Une délégation de gens d'affaires accompagnait également M. Ouellet au Koweït, un marché lui aussi au potentiel intéressant notamment dans les domaines pétrolière, militaire et du transport. Le ministre canadien rencontrait de plus les autorités koweïtiennes pour discuter de questions internationales d'intérêt commun⁷¹.

68. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 6*, 10 janvier 1995; John PARTRIDGE, *The Globe and Mail*, 13 janvier 1995, p. B4.

69. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 7*, 13 janvier 1995; *Communiqué no 15*, 26 janvier 1995, *Communiqué no 16*, 27 janvier 1995; *Déclaration no 95/4*, 26 janvier 1995 et *Déclaration no 95/5*, 27 janvier 1995; *Le Devoir*, 31 janvier 1995, p. A4; Michel LYNK, *The Globe and Mail*, 30 janvier 1995, p. B7.

70. ACDI, *Communiqués no 95-01 et no 95-02*, 27 janvier 1995.

71. *The Globe and Mail*, 30 janvier 1995, p. B7; *The Gazette*, 13 mars 1995, p. A10.

L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 — Le Rwanda

Mme Christine Stewart, la secrétaire d'État pour l'Afrique, se rendait le 14 février à Kigali pour discuter avec le Président rwandais et des responsables de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda, du sort des réfugiés et d'aide humanitaire. Elle assistait par la suite, au Burundi, à la Conférence régionale sur l'aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées dans la région des grands lacs africains. Elle proposa alors que soient aménagés des camps de transition au Rwanda afin d'inciter les réfugiés à retourner dans leur pays et ainsi alléger la tâche des pays d'accueil⁷².

D'autre part, le Canada affectait en janvier 120 membres de son personnel militaire à la MINUAR. Le nouveau contingent se compose d'une unité logistique de 80 soldats et d'une unité de soutien de 40 membres qui seront affectées au quartier général ou à d'autres composantes. Ce contingent remplace le groupe de 360 spécialistes en communication dépêchés en juin dernier⁷³.

2 — Le Burundi

La communauté internationale assistait ce trimestre à la dégradation de la situation politique au Burundi. En février, le ministre des Affaires étrangères émettait un communiqué dans lequel il déplorait toute action pouvant faire échouer les efforts de stabilisation dans cette région⁷⁴. De passage au Burundi à la mi-février, la secrétaire d'État pour l'Afrique s'inquiétait d'une répétition des massacres ethniques du Rwanda et qualifiait «d'extrémistes» ceux qui cherchent à entraver le processus de réconciliation nationale et préconisent le renversement du gouvernement⁷⁵. En mars, les premiers affrontements éclatèrent et le gouvernement canadien conseillait à ses ressortissants de quitter le pays⁷⁶.

72. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 26*, 13 février 1995 et *Déclaration no 95/12*, 15 février 1995.

73. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 4*, 9 janvier 1995; *The Globe and Mail*, 27 janvier 1995, p. A8.

74. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 20*, 3 février 1995.

75. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/12*, 15 février 1995.

76. *Le Devoir*, 24 mars 1995, p. A7.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 — La Corée du Sud

Des engagements étaient pris ce trimestre dans le cadre du Partenariat spécial, ce dialogue qui vise à forger une collaboration plus étroite entre la Corée du Sud et le Canada. D'abord, un protocole d'entente dans le domaine de l'investissement était signé en février avec la Banque coréenne de développement⁷⁷. Ce protocole remplace la lettre d'entente de février 1992. Puis, le Canada annonçait en mars sa participation à la Conférence préparatoire de l'Organisation pour un développement énergétique dans la Péninsule coréenne, un consortium qui veille notamment au respect de l'usage non militaire de l'énergie nucléaire⁷⁸.

2 — Le Japon

L'important tremblement de terre qui secoua la région de Kobe, le 16 janvier, fit la une de l'actualité pendant plusieurs jours. En réponse aux appels lancés dans les jours suivants par les autorités locales, le gouvernement canadien, à l'instar de plusieurs autres pays, apportait une aide aux sinistrés. Pour sa part, le Canada expédia des fournitures d'urgence et dépêcha une équipe de seize sismologues⁷⁹.

3 — Le Myanmar (Birmanie)

La situation politique menaçait de se détériorer en février au Myanmar, après le décès de M. U Nu, Premier ministre civil de la Birmanie, et une série d'incursions des troupes birmanes en territoire thaïlandais. Le Canada s'adressait au Conseil d'État pour la restauration de l'ordre public (SLORC) qu'il exhortait à se réconcilier avec l'opposition politique et à agir de façon à éviter que le conflit ne s'étende au-delà de ses frontières⁸⁰. Rappelons que les violations des droits humains et le refus du SLORC de se plier aux résultats des élections de 1990 empêchent toujours l'instauration de relations bilatérales complètes entre le Canada et le Myanmar.

77. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 31*, 17 février 1995.

78. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 47*, 9 mars 1995.

79. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 janvier 1995 et 23 janvier 1995.

80. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 34*, 22 février 1995; Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 17 février 1995.

4 – Les visites ministérielles en Asie

M. Raymond Chan, le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), se rendait à Hong Kong et en Corée du Sud du 22 au 28 janvier⁸¹. À Hong Kong, M. Chan s'est entretenu avec les dirigeants politiques et plusieurs gens d'affaires de la vitalité et la stabilité économique de cette île au-delà de 1997. Puis, lors de son séjour à Séoul, il a rencontré des membres du nouveau cabinet de ce pays pour discuter du Partenariat spécial qui unit le Corée du Sud et le Canada. M. Chan a également visité le Pusan, un important centre d'affaires, où il inaugura le bureau du consul honoraire.

En mars, il a accompagné 44 gens d'affaires au Pakistan et en Inde où de nombreuses rencontres avec des ministres responsables de dossiers commerciaux et des représentants des principaux organismes d'affaires étaient prévues⁸². Parallèlement à ces activités de promotion commerciale, M. Chan a également discuté de sécurité régionale, de non-prolifération nucléaire et de développement durable.

Pour sa part, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, s'est rendu au Japon du 27 février au 3 mars dans le but d'expliquer les politiques fiscales contenues dans le budget fédéral canadien, de préparer l'ordre du jour des prochaines réunions de l'APEC et de la Quadrilatérale et de rencontrer des investisseurs japonais⁸³. Il a ensuite visité l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Si l'APEC et son développement futur ont occupé une place importante dans les entretiens de M. MacLaren dans ces deux pays⁸⁴, les dossiers bilatéraux n'étaient pas oubliés et certains furent même résolus. Par exemple, le gouvernement de la Nouvelle-Zélande annonçait qu'il lèverait l'interdiction d'importer du saumon non cuit en provenance du Canada⁸⁵. Il avait agi ainsi dans les années 1970 craignant l'introduction de maladies sur son territoire. En Australie, c'est le gouvernement canadien qui annonçait qu'il redonnerait aux producteurs de bœuf un accès à son marché en accordant un quota annuel de 42 000 tonnes à ceux-ci⁸⁶. M. MacLaren a également profité de son passage en Australie pour marquer le centenaire de l'établissement de

81. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 11*, 20 janvier 1995.

82. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 43*, 6 mars 1995, *Déclaration no 95/11*, 11 février 1995, *Déclaration no 95/15*, 14 mars 1995 et *Déclaration no 95/20*, 20 mars 1995.

83. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 37*, 24 février 1995.

84. Voir Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 95/17*, 13 mars 1995 et *Déclaration no 95/18*, 14 mars 1995.

85. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 44*, 7 mars 1995.

86. *The Globe and Mail*, 15 mars 1995, p. B7.

relations commerciales avec ce pays. Des négociations pour un accord bilatéral sur le commerce et l'investissement seront entamées et le nouveau consul honoraire à Melbourne, M. Ton Moore, était nommé. Il aura pour tâche, outre ses fonctions normales, d'aider les gens d'affaires canadiens qui désirent s'implanter dans la région⁸⁷.

N — Chronologie thématique*

La Convention fiscale entre l'Argentine et le Canada

30 décembre :

La Convention en vue d'éviter les doubles impositions et l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu et sur la fortune, signée en avril 1993, entre en vigueur à la suite de l'échange des instruments de ratification. (Finances Canada, *Communiqué no 95-001*, 3 janvier 1995).

Initiative de paix au Sri Lanka

9 janvier :

Le gouvernement du Sri Lanka et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul annoncent la signature d'un accord prévoyant un cessez-le-feu et la tenue de pourparlers de paix. Le Canada accepte de déléguer un expert pour participer à la surveillance du cessez-le-feu (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 5*, 9 janvier 1995).

Le Canada adhère à la CIB

16 janvier :

Le Canada adhère à l'Arrangement de Strasbourg relatif à la classification internationale des brevets (CIB). Cet accord entrera en vigueur au Canada dans un an (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 8*, 16 janvier 1995).

La coopération avec l'Estonie

24 janvier :

Une contribution de \$1,07 million pour la création d'un centre de traduction et de soutien législatif est versée à la Chancellerie de l'Estonie. Ce projet de deux ans formera des fonctionnaires estoniens dans le domaine de la rédaction, la traduction et l'application des lois. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 14*, 24 janvier 1995)

87. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 50*, 14 mars 1995.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Le Canada et l'Autriche

11 au 14 février :

La visite du chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, la première d'un chef de gouvernement autrichien depuis 1954, est consacrée aux dossiers économiques. Les échanges commerciaux avec l'Autriche sont en progression et l'adhésion récente de ce pays à l'Union européenne devrait confirmer cette tendance (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 février 1995).

Renforcement des relations avec la Bolivie

27 février au 1^{er} mars :

Le Canada accueille le ministre des Affaires étrangères et du Culte de la Bolivie, M. Antonio Arabinar Quiroga. Cette visite est l'occasion de discuter de développement durable, d'intégration économique et des possibilités de commerce dans les secteurs des mines et des hydrocarbures. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 36*, 23 février 1995).

L'investiture du Président de l'Uruguay

1^{er} mars :

Le Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, M. Jesse Flis, représente le Canada à l'investiture du Président élu, M. Julio Maria Sanguinetti, à Montevideo. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 février 1995).

Rencontre entre militaires canadiens et chinois

mi-mars :

Le vice-amiral Lynn Mason se rend à Pékin pour tenir des entretiens informels avec des officiers de l'Armée de libération du peuple. Les contacts militaires avec la Chine avaient été interrompus en 1989 à la suite des événements de la Place Tiananmen. (Rod Mickleburgh, *The Globe and Mail*, 18 mars 1995, pp. A1-A9)

Visite ministérielle au Ghana

26 au 30 mars :

La secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), Mme Christine Stewart, doit se rendre au Ghana pour observer sur place l'évolution des projets de l'ACDI et rencontrer les dirigeants politiques du pays. Elle doit en outre s'entretenir avec des gens d'affaires canadiens travaillant, pour la plupart, dans le secteur minier. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 59*, 27 mars 1995).

Nominations diplomatiques ou autres

13 janvier : Le mandat M. Ed Broadbent à titre de président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique est renouvelé pour trois ans. M. Broadbent occupe ce poste depuis 1990. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 janvier 1995).

2 février : M. Duane Van Beselaere est nommé négociateur en chef des Accords aériens du Canada. Il sera responsable de la négociation de tous les accords bilatéraux de services aériens entre le Canada et les autres pays (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 19*, 2 février 1995).

10 mars : Le Canadien Paul Ignatief occupera les fonctions de directeur du bureau genevois du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) où il remplacera l'Égyptien Samir Basta. (*Le Devoir*, 11-12 mars 1995, p. A5).

II – Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1995)

A — Aperçu général

La volonté du gouvernement péquiste d'expliquer à l'étranger son projet de souveraineté a constitué la toile de fond de ce trimestre. Les deux principaux partenaires politiques du Québec, la France et les États-Unis, ont reçu, soit le Premier ministre soit le ministre des Affaires internationales, dans le cadre de visites officielles. Le débat nationaliste a donc trouvé des échos à l'extérieur de la province, notamment en France, où la visite de M. Parizeau a, par moment, fait resurgir des polémiques au sein du triangle Ottawa-Paris-Québec.

B — Les politiques économiques et commerciales

En ce début d'année, le ministère des Affaires internationales a publié son bulletin annuel sur le commerce international des marchandises du Québec¹. On peut y lire que les exportations de marchandises ont connu une hausse de 20,8 % par rapport à 1993 et atteignent maintenant \$41 milliards. À l'instar des exportations, le taux de croissance des importations s'est lui aussi accéléré pour totaliser \$35,3 milliards. Cette performance permet au Québec d'enregistrer, pour une deuxième année consécutive, un surplus commercial.

En 1994, les principaux produits exportés par le Québec ont été le matériel de transport (automobile et avionnerie), l'équipement de télécommunications et les produits de ressources (aluminium, pâtes et papier, bois d'œuvre, cuivre et métaux précieux) tandis que les principaux produits importés ont été des automobiles, des produits chimiques et des produits électroniques. Quant aux principaux partenaires commerciaux du Québec, ce sont, du côté des clients, les États-Unis (82,4 %), le Royaume-Uni (2,4 %), l'Allemagne (1,5 %), la France (1,4 %), le Japon (1,3 %) et les Pays-Bas (1,2 %) alors que, du côté des fournisseurs, on retrouve, encore au premier

1. Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Bulletin annuel 1994 : Commerce international de marchandises du Québec*, décembre 1995, 10p.